



Communiqué de presse

Paris, vendredi 13 septembre 2013

Les Associations ont rencontré François Hollande

Les présidents de sept associations – rassemblées dans leurs actions et leurs préoccupations pour un meilleur « vivre ensemble » – ont rencontré vendredi 13 septembre le Président de la République afin de lui faire part de leurs inquiétudes et de leurs attentes.

Alors que la situation économique et sociale fragilise une partie de la société française, ils ont dressé le constat inquiet d'une augmentation des attitudes de rejet et de marginalisation qui se manifestent à l'égard des étrangers. Face aux tentations populistes et aux risques de fractures à l'intérieur de notre société, nos associations ont fait part au Président de la République de leur regret que la politique actuellement menée par le Gouvernement manque d'une vision et d'affirmations claires des principes fondateurs d'une politique d'immigration favorisant le « vivre ensemble » dans notre pays.

A l'égard des familles roms, ils ont exprimé leur incompréhension devant la distorsion existant entre la ligne définie par la circulaire interministérielle d'août 2012 et sa mise en œuvre aléatoire et diverse d'une préfecture à l'autre. Ils ont rappelé au Président de la République que la poursuite des évacuations de campements, parfois violentes, sans solution d'accompagnement social réel et pérenne, n'est pas conforme à ses engagements. Ils ont en particulier insisté sur l'importance de la scolarisation des enfants dès leur plus jeune âge.

Sur la situation des étrangers, nos associations ont rappelé qu'elles ne peuvent se satisfaire des quelques mesures prises pour corriger les injustices les plus criantes, laissant dans la précarité et l'insécurité juridique un trop grand nombre de personnes qui ont construit leur vie en France. La réforme législative en préparation semble, en l'état, ne pas prendre suffisamment en compte la nécessité et l'urgence d'une transformation en profondeur de la loi actuelle construite avant tout autour de considérations d'affichage sécuritaire et non d'accueil et d'insertion.

Sur le droit d'asile, la crise du dispositif d'hébergement, entraînant la multiplication des « remises à la rue » de familles, atteint son paroxysme. Nos associations ont exprimé avec force au Président de la République que cette situation, diagnostiquée depuis longtemps, ne devait en aucun cas amener à une remise en cause de « l'accueil inconditionnel » mais conduire au contraire à une réaffirmation sans ambiguïté de la vocation sociale des structures d'accueil, à leur réorganisation sur l'ensemble du territoire et au renforcement des moyens d'accueil et d'accompagnement des personnes sur les territoires les plus tendus. La réforme globale du dispositif relatif au droit d'asile qui est attendue doit viser une grande simplification des procédures et la restitution au seul organisme compétent – l'OFPRA – de la compétence exclusive de l'examen des demandes d'asile. Le pouvoir conséquent attribué au fil des années aux préfectures a montré son inefficacité et est en bonne partie la cause de la désorganisation actuelle du dispositif de traitement des demandeurs d'asile et des réfugiés.

De ce constat, nos associations ont conclu avec deux demandes pressantes :

-Dans la période difficile que traverse la société française, le Président de la République doit s'exprimer avec force pour rappeler les valeurs cardinales de la République, celles de justice, de cohésion sociale, de respect de

l'autre et des cultures différentes. Cette parole attendue du Président encouragera celles et ceux qui agissent quotidiennement dans les associations ou dans la société pour un meilleur vivre ensemble. Elle devra aussi poser clairement des repères éthiques à la nation, et particulièrement aux élus, en référence à ces principes fondateurs de la République qui ne peuvent tolérer des pratiques ou des discours discriminatoires.

-Le Président de la République doit demander au Gouvernement de se montrer plus ambitieux quant aux réformes et aux mesures en préparation, aussi bien sur leur contenu que sur leur tempo. Les messages ambigus et le manque de vision d'ensemble de ces derniers mois, n'ont pas vraiment suscité « l'apaisement » mais plutôt installé le doute et l'anxiété pour les personnes concernées et pour les citoyens conscients que la politique à l'égard des étrangers est un « marqueur » de la santé démocratique de notre pays.

Au cours de l'entretien, le Président de la République a tenu à placer l'ensemble des problèmes soulevés dans le devoir qu'a la France d'être à la hauteur du « **pacte de dignité** » qu'elle doit tenir à l'égard de la population française, des étrangers quel que soit leur statut et de la communauté internationale.

Le Président a insisté sur le fait que la question des étrangers doit être traitée selon les règles du droit commun, en particulier en ce qui concerne l'accès à la justice, au logement, à la santé, à l'école, et que l'ensemble de ces sujets exige l'intervention effective de plusieurs ministères.

Le Président de la République a entendu la demande et l'attente d'une parole forte de sa part rappelant les repères éthiques du « vivre ensemble », et d'actes significatifs de la part du Gouvernement.

Contacts presse :

ATD Quart Monde : Typhaine Cornacchiari 01-42-46-01-69 06-18-05-29-83
Secours Catholique –Caritas France : Catherine Coutansais 01-45-49-73-40 06-74-95-55-19
Emmaüs France : Sandrine Witeska : 01-41--58-25-30 06-16-46-27-51
Fnars : Céline Figuiere : 01-48-01-82-06
Ccfđ-terre solidaire : Véronique de la Martinière : 01-44-82-80-64 06.07.77.05.80
La Cimade : Rafael Flichman - 01 44 18 72 62 - 06 42 15 77 14
Médecins du Monde : Emmanuelle Hau - 01 44 92 14 31